

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du mercredi 2 novembre 2022

Présidence : M. Jacques Gay

Présents : MM. Bernard Guiraudou – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna

Excusé : M. Patrick Langenfeld

Le procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

CANET AS 1/ST CLEMENT MONT 1

PORT MARIANNE MTP FC 1/M. ATLAS PAILLADE 1

BALARUC STADE 1/SETE FC 34 2

SUSSARGUES FC 1/CLERMONTAISE 1

ALIGNAN AC 1/AGDE RCO 2

VILLEVEYRAC US 1/FABREGUES AS 1

ST THIBERY SC 1/CASTELNAU CRES FC 1

LATTES AS 1/VENDARGUES PI 1

MONTBLANC SF 1/FRONTIGNAN AS 1

Du 6 novembre 2022

Devront se jouer en semaine en soirée avant le 20 novembre 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District, sur des installations pourvues d'un éclairage homologué

A défaut d'accords notifiés au plus tard le 16 novembre 2022, les matchs seront reportés au 18 décembre 2022, journée de rattrapage au calendrier général (Finale de la Coupe du Monde Fifa 2022 à 16h).

BRASSAGE D4 ET 5

⚽ Poule E

PAULHAN ES 2/FC PEZENAS 1

Du 30 octobre 2022

A été reportée à l'avance au 20 novembre 2022, journée de rattrapage au calendrier général (Arrêté municipal)

⚽ Poule F

SAUVIAN FC 1/ST THIBERY SC 2

Du 27 novembre 2022

Est avancée au 26 novembre 2022 (Accord des clubs)

VÉTÉRANS

⚽ Poule C

PAULHAN ES 3/AS MEDITERRANEE 34 3

Du 4 novembre 2022

AS MEDITERRANEE 34 3/PAULHAN ES 3

Du 10 mars 2023

Sont inversées

(Arrêté municipal – accord des clubs)

⚽ Poule D

NEFFIES ROUJAN RC 2/LAMALOU FC 3

Du 11 novembre 2022

Est avancée au 10 novembre 2022

(Accord des clubs)

⚽ Poule E

ST THIBERY SC 4/U.S. BEZIERS 3

Du 28 octobre 2022

A été reportée à l'avance au 1^{er} novembre 2022, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

FEUILLE DE MATCH ADRESSÉE HORS DÉLAIS

VU la feuille de match,

La Commission applique au club ci-après une amende pour feuille de match adressée hors délais :

LA PEYRADE OL 3

52274.1 – Coupe de l'Hérault Vétérans du 21 octobre 2022

Amende : 1^{er} HD* : 1 €

(Cachet de la Poste du 29 octobre 2022)

HD* : hors-délai

Conformément aux dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

LA PEYRADE OL 1

50040.1 – D1 du 30 octobre 2022

AGDE RCO 3

50819.1 – Vétérans (C) du 28 octobre 2022

MIDI LIROU CAPESTANG 2

50954.1 – Vétérans (E) du 28 octobre 2022

ST THIBERY SC 4

50951.1 – Vétérans (E) du 28 octobre 2022

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 16 novembre 2022**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 16 novembre 2022

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou